COLLE SPÉCIALE TOILE DE VERRE

Colle prête à l'emploi pour structures et intissés à peindre sur fonds normalement absorbants

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR* A+ (A+ A B C)

LES + PRODUIT

• Classement A+ • Encollage facile et rapide au rouleau • Temps de gommage néant. • Temps ouvert long : 30 minutes environ • Colle sans danger : peut être employée dans tous types de locaux, même en présence de public.

DÉFINITION

• Colle vinylique pour subjectiles normalement absorbants

NATURE

• Colle en dispersion aqueuse à base de résines vinyliques

DESTINATION

• Toiles de verre à peindre (murs et plafonds) • Textures à peindre. • Poids du revêtement < 360 g/m²

CARACTÉRISTIQUES

Aspect	Pâte de couleur blanche, onctueuse, thixotrope
Densité	environ 1,01 ± 0,07
Ph	6.0 - 8.0
Taux de COV	Ce produit contient moins de 4,87 g/L de COV.
Conditionnement	4,5 kg - 17 kg
Température d'utilisation	de 10 à 25°C (ne pas appliquer notamment en période caniculaire au risque d'altérer les propriétés de la colle, dont le séchage sera impacté)
Stockage	en récipient fermé, à l'abri du gel et des fortes températures.
Conservation	1 an en emballage d'origine non ouvert et stocké à température ambiante.

CONSOMMATION

• De 200 à 350 g/m² selon revêtement à coller :
Toile de verre 120 g, **en vertical** :
minimum 200 g/m², sur fond normalement absorbant (DTU 59.4).
Toile de verre > 120 g, autres revêtements, **en vertical** :
minimum 250 à 350 g/m², sur fond normalement absorbant (DTU 59.4).
Toile de verre > 120 g, autres revêtements, **en plafond** :
minimum 300 à 350 g/m², sur fond normalement absorbant (DTU 59.4).
• Poids du revêtement < 360 g/m²

** Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : **A+** (très faibles émissions) à **C** (fortes émissions).*

COLLE SPÉCIALE TOILE DE VERRE

LES PRODUITS DE PRÉPARATION

PRÉPARATION DES SUPPORTS

• Le NF DTU 59.4 *"Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux"* définit les règles professionnelles de préparation des fonds. • Il appartient au Professionnel qui engage sa propre responsabilité de veiller au respect de ces règles.
• Le NF DTU 59.4 indique notamment les degrés d'humidité maximum admis (support base plâtre : max 5%).

• Les fonds doivent être plans, lisses, sains, totalement secs et non exposés à des remontées d'humidité, propres, solides, dégraissés, dépoussiérés et de porosité normale (« normalement absorbants »). • Ne pas appliquer sur des fonds bloqués ou trop absorbants. • Fixer les fonds friables ou pulvérulents avec un primaire adapté. • Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés. • Proscrire les impressions riches, trop nourrissantes ou les mélanges du type "restes de peintures", susceptibles de bloquer les fonds. • Eliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes. • Dépolir les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer. • Poncer ensuite jusqu'à l'obtention d'un fond normalement absorbant nécessaire à l'accrochage normal de la colle, sans omettre d'éliminer la poussière due au ponçage. • Ne jamais diluer. • Malaxer doucement si nécessaire. • Ne pas appliquer la colle avant que l'impression « maigre » (ou le primaire adapté) mise en oeuvre préalablement ne soit totalement sèche (aucun phénomène de tacking ne doit être constaté). Lors d'une pose en plafond ou sur des surfaces inclinées (mansardes), vérifier de manière très méticuleuse que les fonds présentent effectivement une porosité normale.

L'ENCOLLAGE ET LA POSE

• Bien remuer la colle dans le seau avant de procéder à l'encollage • Utiliser la colle telle quelle sans dilution • Encoller suffisamment et régulièrement le support sur une surface légèrement supérieure à un lé, au moyen d'un rouleau à poils moyens ou d'une spatule finement dentelée, suivant le type de revêtement et les conseils du fabricant • Appliquer le revêtement sur la colle fraîche après avoir pris soin de vérifier l'aplomb • Maroufler soigneusement dans le sens vertical avec une spatule plastique • Les autres lés seront positionnés bord à bord ou par recouvrement selon les conseils du fabricant et de l'ordre établi lors de la découpe • Éviter toute bavure de colle sur le revêtement • Enlever immédiatement les taches fraîches en absorbant la colle avec une éponge fine légèrement humide • Éviter de travailler à des températures inférieures à 10°C et supérieures à 25°C • Attendre le séchage complet de la colle avant mise en peinture du revêtement • Les outils se nettoient à l'eau.

Matériel d'application

• Rouleau spécial bi-composant antigoutte 12 mm : RAYE J@UNE 12 ou polyester tissé 13 mm : @CRYL 13.

OBSERVATIONS

• Respecter les conseils du fabricant du revêtement.
• Éviter de débuter la pose à partir d'un angle sortant.
• Tenir hors de portée des enfants et des animaux.
• Les outils se nettoient facilement à l'eau froide.
• Conservation : 1 an en emballage d'origine non ouvert et à température ambiante
• Stocker à l'abri du gel et de la chaleur
• Ne convient pas pour l'utilisation de la machine à encoller
• Pour plus d'informations se référer à la fiche technique.

FICHE DE SÉCURITÉ DE CE PRODUIT

• Disponible sur notre site : « peintures-saint-luc.com ».

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.

Fiche n° 762 • Octobre 2026
Document non contractuel • Annule et remplace toute Fiche Technique antérieure relative au même produit.

LES COLLES